



Bulletin d'Information de l'Intersyndicale n°26 – 19 avril 2018

Chère et cher collègue,

Nos deux réunions d'information du 17 avril ont été un succès. Elles ont réuni une centaine d'agents Tripode. Merci à vous !

**Premier procès en vue, enfin !**

Arnaud Krivaneck, du cabinet d'avocats Teissonnière, Topaloff, Lafforgue et Andrieu, a fait un point d'information détaillé sur notre procédure judiciaire de préjudice moral.

Lundi 16 avril, le cabinet a été informé que, pour 21 dossiers d'agents attaquant le Ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères, la procédure est clôturée le 9 mai, ce qui rend probable la tenue d'un procès avant l'été.

Malgré l'énorme surcharge de dossiers qui pèse sur sa juridiction, le Président du Tribunal Administratif de Nantes a donc décidé de traiter du Tripode, dans des délais bien inférieurs à ce que nous avions craint.

Nous l'en remercions !

Ce premier procès est bien évidemment le plus important, car il établira le jugement du Tribunal par rapport à nos demandes et aux arguments juridiques des Ministères qui les contestent.

Dès que nous en aurons la date, nous vous appellerons à venir assister à l'audience pour soutenir nos 21 collègues.

**Rapport IGAS dans les choux, action le samedi 28 avril !**

Pour se faire entendre de nos Ministres, les deux réunions du 17 avril se sont prononcées en faveur de l'action proposée par l'Intersyndicale, avec le soutien des Unions Syndicales Départementales et de l'Association départementale de défense des victimes de l'amiante.

Nous allons informer la population nantaise du drame de l'amiante et de la situation d'injustice qui nous est faite, alors que le bilan épidémiologique est sans appel.

**Nous organisons un rassemblement samedi 28 avril de 15H à 16H30 Place Royale pour rappeler :**

- à la population nantaise le fléau qu'est l'amiante en Loire-Atlantique ;
- que le Tripode est un cas exceptionnel d'exposition !
- aux Ministres notre détermination à obtenir le classement.

Avec banderole, prises de paroles, combinaisons blanches, masques, bulletin d'information aux passants, etc.

Nous avons déjà une 40aine d'inscrits Tripode pour cette initiative. La tenue prochaine du procès doit motiver d'autres agents Tripode qui n'ont pu se déplacer le 17 avril.

*Une réunion d'organisation aura lieu lundi 23 avril de 12H30 à 14H, au local syndical INSEE. Nous vous accueillerons à 12H30 au pied de l'immeuble angle rue des Français Libre - Bd Vincent Gache. (carte d'identité obligatoire : Vigipirate)*

Bien cordialement,

L'Intersyndicale.

*Radio Classique, dans son émission "3 minutes pour la planète" du 18 avril, a rendu compte de nos réunions : <https://www.radioclassique.fr/radio/emissions/matinale-de-radio-classique/3-minutes-planete/>. C'est également le cas de Presse Océan : <http://www.presseocean.fr/actualite/nantes-le-tripode-est-il-amiante-letat-est-un-employeur-qui-prend-son-temps-17-04-2018-268601>*

Contacts :

- Intersyndicale : mailto:solidaritetripode@gmail.com
- Cabinet d'avocats : mailto:cabinet@ttla-avocats.com ; indiquer "Tripode"